

*Communiqué de presse*

**Présentation des 4 chantiers prioritaires de Charles-René Tandé,  
nouveau président du Conseil supérieur  
de l'ordre des experts-comptables**

**Paris, le 06 avril 2017 - Le 14 mars dernier, les élus du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables choisissaient Charles-René Tandé pour les représenter à la tête de l'institution. Au cours de son mandat, d'une durée de 2 ans, ce dernier entend défendre et construire l'avenir de la profession en menant un projet de croissance globale, tant pour les cabinets que pour les entreprises clientes, et ainsi participer à la relance de l'économie.**

Pour atteindre cet objectif, le nouveau président de l'Ordre a identifié quatre chantiers prioritaires :

**Favoriser la croissance économique des entreprises**

La profession comptable doit être reconnue comme **premier conseil des chefs d'entreprise**, ces derniers ayant besoin d'un accompagnement global que les experts-comptables sont en mesure de leur apporter au quotidien. En effet, l'expert-comptable accompagne aujourd'hui déjà les dirigeants de TPE et PME dans la création, le suivi ou encore le développement de leur activité, les aide à anticiper l'évolution de leur marché, à optimiser leur financement, mais également dans leurs grandes décisions en matière d'investissement, de croissance externe et de transmission. Vrai changement culturel, celui-ci passera par **des missions non réglementées bénéficiant des atouts du statut réglementé de l'expert-comptable**.

**Permettre le développement du conseil grâce à la spécialisation**

Le modèle du cabinet traditionnel doit aujourd'hui évoluer vers des missions de conseil à forte valeur ajoutée, sans pour autant abandonner les missions comptables.

Pour atteindre cet objectif, il s'agira de **diminuer le poids des tâches déclaratives et administratives, en clarifiant les normes législatives et réglementaires**.

Afin que l'expert-comptable ne soit plus seulement considéré comme un « généraliste », il s'agira également d'**intensifier la communication autour de ses différentes compétences et spécialités**. À ce titre, des travaux avec les universités et les écoles de commerce seront lancés pour construire des formations qualifiantes complémentaires et adaptées afin de faire évoluer les profils de collaborateurs et attirer de nouveaux talents sur les missions de conseil auprès des entreprises.

## **Repenser la réforme territoriale de l'Ordre**

Suite à la fusion des régions, il s'agira de **repenser l'organisation territoriale en fonction des bassins économiques**. Dans cet objectif seront créés **des comités territoriaux animés par les élus** afin d'assurer la pérennité de la proximité mais aussi la qualité de service des cabinets d'expertise-comptable. Pour cela, **l'Ordre reprendra la négociation avec les pouvoirs publics sur les conditions de la réforme**, si le nouveau gouvernement en place en maintient le principe.

## **Renforcer l'influence de la profession dans la sphère publique et économique**

Dans cette logique, **des actions ont notamment été mises en œuvre pour sensibiliser Michel Sapin, ministre de l'Économie et des Finances**, sur les difficultés rencontrées sur le terrain dans le cadre de la mise en place de la **Déclaration Sociale Nominative** (DSN) ; mais également pour faire le point sur la mise en œuvre **Examen Périodique de Sincérité** (EPS) pratiqué par les organismes de gestion agréés.

L'entrée en fonction du nouveau gouvernement dès mai 2017 donnera à l'Ordre des experts-comptables l'opportunité de faire entendre sa voix sur les prochains projets législatifs ou réglementaires.

### **A propos de Charles-René Tandé, Président de l'Ordre**

Charles-René Tandé, 56 ans, a démarré sa carrière chez KPMG, cabinet au sein duquel il a passé 17 ans, dont 5 à la direction de la formation. En 2001, il devient associé du cabinet COGEST. Basé en Alsace, ce cabinet compte 4 associés et 40 collaborateurs.

Charles-René Tandé a toujours été très engagé au service de la profession. Impliqué pour défendre les jeunes et futurs experts-comptables il a été Président de l'ANECS (Association nationale des experts-comptables stagiaires, commissaires aux comptes stagiaires et étudiants en comptabilité supérieure) et de l'UnECS (Union européenne des experts-comptables stagiaires).

Il a présidé le Conseil régional de l'ordre d'Alsace entre 2002 et 2006 et a été membre du Conseil supérieur de l'ordre.

Depuis 2013, il présidait le syndicat IFEC après en avoir été le vice-président.

### **A propos de l'Ordre des experts-comptables**

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires, pour un marché de plus de 11,5 milliards d'euros.

Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle. [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)

### **Contacts presse : Profile!**

Margot Bres - 01 56 26 72 15 - [mbres@agence-profile.com](mailto:mbres@agence-profile.com)

Caroline Matuszewski - 01 56 26 72 32 - [cmatuszewski@agence-profile.com](mailto:cmatuszewski@agence-profile.com)